

Enquête sérocomportementale de l'infection à VIH

Termes de référence du coordinateur central de l'enquête auprès des HSH

1. Les tâches du coordinateur central sont les suivantes :

- Organiser le travail de recueil des données au niveau des différents sites de l'enquête (choix des lieux de l'enquête, calendrier du recueil des données sur le terrain etc.)
- Participer au recrutement des enquêteurs
- Assurer le suivi de commande et de la disponibilité du matériel nécessaire pour l'enquête (tests rapides, lancettes, Conteneurs de sécurité, alcool, questionnaires, etc.)
- Assurer en collaboration avec les superviseurs des sites, le bon déroulement des enquêtes sur le terrain
- Participer à la préparation du lexique des termes utilisés dans le questionnaire à l'intention des enquêteurs ;
- Participer à l'élaboration de la cartographie des sites ;
- Participer aux réunions de suivi de la réalisation de l'étude ;
- Faciliter le recrutement des enquêtés en respectant les profils exigés pour cette catégorie d'enquêtés.
- Veiller au respect du protocole de l'étude : critères d'éligibilité, absence de doubles comptes, respect des choix des points de rencontres sélectionnés, respect du hasard dans le choix des enquêtés.
- Assurer l'archivage des questionnaires
- Assurer au siège central l'archivage des questionnaires
- Elaborer à la fin de l'enquête un rapport d'activités avec mention des points forts et des leçons tirées pouvant servir les prochaines enquêtes.

2 .Profil exigé :

- Etre diplômé(e) du supérieur en santé publique, sciences humaines ou équivalent justifiant d'au moins cinq ans de travail sur le terrain auprès des HSH
- Justifiant d'au moins une expérience de coordination d'une enquête / études en santé